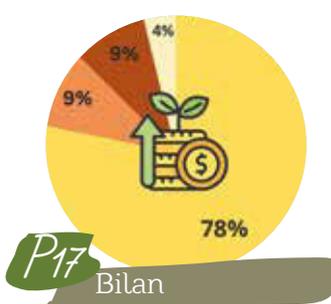




n°93
Juillet 2025

Bréhat *Infos*





Le temps du bilan

Lorsque vous lirez ce nouveau numéro de Bréhat Infos, nous aurons entamé le dernier été de cette mandature, les futures élections municipales étant prévues pour mars 2026.

À partir de l'automne, il ne sera plus question de lancer de nouveaux projets pour la commune, même s'il reste encore beaucoup à faire. Les futures équipes qui se préparent pour le prochain mandat seront en pleine réflexion sur le programme qu'elles présenteront aux électeurs pour façonner l'avenir de Bréhat. Ce, d'autant plus que le nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Bréhat, change d'une manière importante. Il ne sera plus possible de panacher, c'est-à-dire de supprimer ou d'ajouter des noms sur le bulletin de vote. Il faudra choisir une liste et donc, avant tout, un programme.

Lisez avec attention l'article consacré à ce nouveau mode de scrutin pour éviter la nullité de votre bulletin de vote.

Avant de réfléchir à ce que vous souhaitez pour le futur de Bréhat, il est important de faire un état des lieux et de bien évaluer tout ce qui a été fait depuis le début de cette mandature, en juillet 2020, il y a juste cinq ans.

Vous pourrez voir, dans un long article sur le bilan de l'équipe municipale, que beaucoup a été fait, dans de nombreux domaines. Et, globalement, le programme sur lequel vous aviez porté votre choix en 2020 a été réalisé. De nombreux projets sont terminés, d'autres sont en cours de réalisation, quelques-uns ont été arrêtés pour

diverses raisons, quand d'autres ont démarré récemment, comme l'installation de la fibre ou l'adressage.

Il y a des projets matériels dont nous pouvons juger facilement l'achèvement et la réussite, mais il y a aussi des projets « immatériels », tout aussi importants, qui traitent de la vie démocratique, de la transparence, de la communication, de l'attention aux gens, des associations. Nous ne pouvons jamais dire qu'ils sont terminés, mais ils impactent tout autant ou même plus la vie au quotidien, l'équilibre et l'harmonie de la communauté.

Vous pourrez aussi voir dans ce numéro que la saison estivale va être animée sur Bréhat, avec les événements très attendus comme le festival des Scènes de Bréhat ou le bal des pompiers, mais aussi les activités sportives de plus en plus nombreuses avec notamment la relance des « régates bréhatines » organisées avec l'aide des Glénans et de l'A.P.P.G. (Association des Porteurs de Parts du Guerzido)

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Bréhat Infos important et de passer un bel été sur notre belle île.

Olivier Carré
Maire

Z.M.E.L. : après la signature du préfet - Le début d'une gestion communale

Le 25 avril 2025, le préfet des Côtes d'Armor, François de Keréver et Monsieur le Maire ont officiellement signé la convention pour la création d'une Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (Z.M.E.L.) sur le littoral de l'île, en présence des services de l'État, des représentants des plaisanciers, des professionnels de la mer, du bureau d'études FR Environnement qui a élaboré le projet, et de tous les partenaires locaux impliqués dans la protection du littoral.

La mise en place de la Z.M.E.L. de Bréhat est l'aboutissement d'un long travail de partenariat entre l'État et la commune. L'étude, réalisée par le bureau d'étude FR Environnement, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune et financée à 80 % par l'État, a en effet été engagée en 2019.

Les travaux (installation de racks à annexes, mise en défend des prés-salés, pose de panneaux de sensibilisation,...) seront réalisés progressivement,



M. Vilbois (Directeur Mer et Littoral), M. Carré (Maire), M. de Keréver (Préfet), M. Salaün (Sous préfet)

fin 2025 et au printemps 2026, pour un montant de 85 375 € subventionné par l'État à hauteur de 50 % ainsi que par l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour un montant maximal de 16 980 €.

La saison estivale 2025 va être le temps de l'attribution des nouveaux mouillages et la régularisation des mouillages sauvages. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à interroger le service des ports durant les horaires d'ouverture de la mairie ou via l'adresse port@mairie-brehat.fr.



Nouvel agent portuaire : Joaquim

Formé entre Dunkerque, l'île-aux-Moines, Deauville et Lorient, plaisancier dans l'âme et diplômé en métiers de la plaisance et en droit de la mer, il a posé son sac à Bréhat avec envie et humilité, Joaquim Coturel sera le nouvel agent portuaire.

Présent toute l'année, il sera sur le terrain pour veiller au bon fonctionnement des ports communaux de l'île, et également veiller au bon déroulement de la Z.M.E.L. (Zone de Mouillages et d'Équipements Légers). Son rôle : accompagner les évolutions du plan d'eau, tout en restant proche des usagers et à l'écoute de leurs besoins.

N'hésitez pas à passer par la mairie ou à le croiser sur le plan d'eau, il vous répondra avec plaisir !

Étude et cartographie du recul du trait de côte

Notre territoire insulaire est directement concerné par la montée du niveau de la mer et les autres conséquences du dérèglement climatique, comme le renforcement des tempêtes. Ces phénomènes pourraient avoir un impact important sur l'évolution du trait de côte, et bien sûr, sur les terrains et bâtiments à proximité de la mer. Nous démarrons ce mois-ci une étude visant à appréhender et cartographier le plus précisément possible ce que deviendra le littoral de Bréhat dans les décennies à venir.

UNE ÉTUDE RECOMMANDÉE ET FINANCÉE PAR L'ÉTAT.

La loi « climat et résilience » du 22 août 2021 prévoit la cartographie de l'exposition au recul du trait de côte pour les communes directement concernées.

Cette cartographie doit ensuite être prise en compte dans les documents d'urbanisme. Après délibération du conseil municipal, la commune de Bréhat a intégré la liste des communes « socle » définies par décret en 2023. Cette inscription nous permet de bénéficier d'une subvention à 80 % de l'étude mais nous oblige à la réaliser.

Après deux ans de consultations de bureaux d'études et de négociation avec les services de l'État, nous avons enfin obtenu la confirmation de l'octroi de 40 000 euros de subvention et mandaté le C.E.R.E.M.A. (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) pour mener cette étude.

LES ATTENDUS ET LES MÉTHODES

L'objectif de l'étude est de cartographier le trait de côte de l'archipel de Bréhat dans 30 ans (2050) et 100 ans (2120). Le trait de côte est la limite que peuvent atteindre les plus hautes eaux marines par temps calme. L'étude s'appuiera sur les dernières projections d'évolution du climat et du niveau de la mer définies par le G.I.E.C. (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), en considérant un scénario médian et un scénario sécuritaire (qui combine une plus forte élévation du niveau de la mer avec des tempêtes plus fortes). Ces données seront confrontées à la morphologie du littoral qui fera aussi l'objet d'une analyse précise : types de matériaux et leur résistance, dynamiques d'érosion ou d'accrétion, présence d'ouvrage de défense contre la mer... Les deux phénomènes, l'érosion qui grignote progressivement la côte et la montée de la mer dans les zones basses seront pris en compte pour définir le nouveau trait de côte.



L'étude commence dès maintenant par une phase de recueil de données bibliographiques qui sera complétée en septembre par des relevés sur le terrain et des témoignages de riverains.

La deuxième phase sera consacrée aux calculs de vitesse de recul du trait de côte constaté et aux projections des échéances demandées et selon les deux scénarii, pour chaque point du littoral. Enfin, la troisième phase aboutira à la cartographie au premier semestre 2026.

UNE ÉTUDE PARTICIPATIVE ET ÉVOLUTIVE

La première phase de l'étude fera l'objet d'un rendu comparé aux expériences de terrain des habitants. Pour cela, nous sollicitons les personnes intéressées pour contribuer en faisant part de leurs observations ou leurs connaissances historiques. Le choix des hypothèses sera arbitrés lors des réunions de comité de pilotage : par exemple, est ce que tel mur qui retient la côte est entretenu, et le sera jusqu'à 2050 ? Quel scénario de montée du niveau de la mer est retenu pour les cartes ? Une réunion publique est envisagée pour présenter les premiers résultats et permettre des échanges.



Enfin, cette cartographie est la première étape d'un processus : elle devra être mise à jour au bout d'une dizaine d'années, en fonction des nouvelles données sur l'évolution du climat. Et surtout, elle sera une base qui permettra aux élus de mieux penser les politiques communales à long terme et de prendre en compte les modifications de notre territoire dans les projets d'aménagement et les règlements d'urbanisme.

Marion Regler, adjointe

Elections municipales

Nouvelles règles concernant les élections municipales de mars 2026 à Bréhat.

Élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants : comprendre le dispositif adopté par le Parlement.

La proposition de loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a été définitivement adoptée par le Parlement. Les prochaines élections municipales, l'an prochain, devront être organisées selon les nouvelles règles définies par ce texte.

Ce sera l'un des enjeux importants de la préparation des prochaines élections municipales, dans les 24 734 communes comptant moins de 1 000 habitants : non seulement les candidats, mais aussi les électeurs, devront s'habituer aux nouvelles règles qui vont régir le scrutin. Pour ces derniers en particulier, il faudra rompre avec une vieille habitude : celle d'avoir la possibilité de rayer des noms sur les bulletins de vote. La loi adoptée par le Parlement met, en effet, fin au panachage. Ce qui veut dire que, comme dans les autres communes du pays, un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté sera automatiquement considéré comme nul.

DES LISTES PARITAIRES DANS TOUTES LES COMMUNES.

La loi définitivement adoptée comprend sept articles. Tous entreront en vigueur à l'occasion des élections municipales de 2026, à l'exception de celui qui concerne les communes nouvelles, qui entrera en vigueur le lendemain de la publication de la loi.

L'article 1^{er} de cette loi est le plus déterminant : désormais, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants « sont élus selon les modalités prévues aux articles L260 et L262 » du Code électoral, c'est-à-dire « au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation ».

Ces listes doivent être composées de façon paritaire : « La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ».

Pour rappel, les règles de ce scrutin de liste proportionnel n'étant pas forcément connues aujourd'hui des habitants des communes de moins de 1000 habitants, le scrutin se déroule de la façon suivante :

- si une liste obtient 50 % des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, à la proportionnelle.
- Si aucune liste n'a obtenu 50 % ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour, où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondi à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, à la proportionnelle.

Seule exception autorisée par la nouvelle loi dans les communes de moins de 1 000 habitants . « La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif (prévu par la loi) ». Pour l'île de Bréhat, l'effectif total des membres du conseil est de 11, il est donc toléré une liste de 9 membres.

Autre point important : la nouvelle loi prévoit précisément le dispositif à appliquer, dans les communes de moins de 1 000 habitants, en cas de vacance d'un ou plusieurs sièges de conseillers.

Du fait de l'existence de listes, lorsqu'un siège sera vacant, il sera occupé par « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu ».

Par ailleurs, si, dans une commune, il n'y a qu'une seule liste à se présenter aux élections municipales, contenant autant de noms que de sièges à pourvoir, toute la liste sera élue, et il n'y aura donc pas de « réserve ». L'organisation d'élections complémentaires telles que décrites précédemment sera alors nécessaire. Rappelons cependant la possibilité désormais offerte aux communes de moins de 1 000 habitants d'ajouter deux candidats supplémentaires, au plus, à leur liste.

ÉLECTION DES ADJOINTS

La loi aligne également le mode d'élection des adjoints dans les communes de moins de 1 000 habitants sur celui des autres communes.

Jusqu'à présent, dans ces petites communes, les adjoints étaient élus, comme le maire, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Désormais, les adjoints seront élus « au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ». La liste devra être paritaire.

Une seule exception au droit commun est prévue pour les communes de moins de 1 000 habitants : en cas de vacance d'un ou plusieurs adjoints, les remplaçants seront désignés sans tenir compte de leur sexe, alors que dans les plus grandes communes, les adjoints remplaçants doivent être du même sexe que l'adjoint qu'ils remplacent.

Dominique Sicher, adjoint



Comité de jumelage



Depuis deux ans que nous le préparions, cet événement tant attendu a dépassé toutes nos espérances. C'est grâce à la magnifique synergie qui s'est naturellement formée autour de ce projet que, tous ensemble, nous avons su accueillir nos hôtes de la plus belle façon qui soit.



Karin Sohler, Patrick Patrick Decaen, Olivier Carré, Vincent Kieffer

La joie des retrouvailles : la mer au premier pont, le soleil au rendez-vous, voilà un superbe moment de retrouvailles avec nos amis alsaciens.

Des balades inédites : la journée du samedi a commencé par une jolie balade au Birlot : le moulin qui venait tout juste de revêtir son nouveau chapeau nous a offert le privilège d'assister à sa première mouture depuis sa rénovation. Une petite marche nous mène au fort pour découvrir et admirer les artistes verriers à l'ouvrage. L'après-midi s'est partagée entre terre et mer. Par un temps calme et ensoleillé, les plus hardis ont embarqué dans quatre canots pour lever les casiers et le filet. Pas

facile à nettoyer un filet plein d'araignées ; pour les non-initiés, ça pique les mains ! Mais pour nos amis de la vigne, l'expérience est unique. Les autres membres du groupe ont préféré une belle balade botanique ou contée plus tranquille sur nos chemins bréhatins. Enfin, après une partie de boules bretonnes, tout notre petit monde s'est retrouvé à la salle polyvalente.

Une soirée inoubliable : dans une salle polyvalente somptueusement décorée par nos artistes du comité, le jumelage a dégusté le repas gastronomique associant là encore «terre et mer», composé et servi par l'équipe de L'Allégoat et couronné par un délicieux gâteau anniversaire préparé par notre boulanger. Vint le moment tant attendu de la découverte des œuvres composées par Lucile. Une partie de l'œuvre offerte à Itterswiller et son complément installé à Bréhat, symboles de la continuité de notre jumelage et de la fraternité qui nous unit. Enfin, un splendide feu d'artifice offert par la municipalité est venu clôturer cette formidable journée.





Un dimanche cérémonial et festif : après une messe empreinte d'enthousiasme, une gerbe déposée au monument aux morts sous un air de cornemuse, ce fut le temps d'échange de paroles officielles. Chacun a rappelé les éléments essentiels d'une amitié profonde et sincère forgée durant ces cinquante années. Le bagad de Tréguier a accompagné le vin d'honneur offert par la mairie et le repas festif qui a suivi.

Balades surprenantes : partis de bonne heure, en même temps que les collégiens, Alsaciens et Bréhatins ont rejoint le centre de notre belle Bretagne pour une balade champêtre à la vallée des Saints. Un détour par le lac de Guerlédan pour

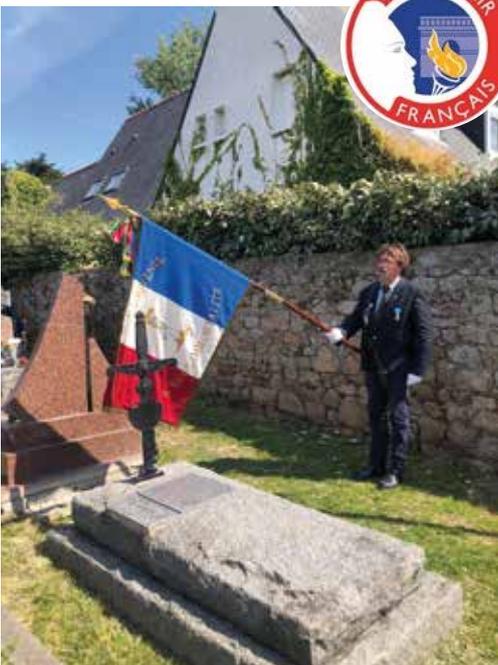
se restaurer et une visite de la biscuiterie Menou et de son musée atypique ont complété cette belle journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la cordialité.

Un départ sous l'émotion : ce matin-là, il aurait fallu plus qu'une petite pluie éparsée pour cacher certaines larmes d'émotion tant le séjour de nos amis d'Itterswiller aura été intense et riche en partage d'amitiés sincères et durables.

Un grand merci à tous : pour votre participation, votre soutien et votre aide qui ont permis à Bréhat de scintiller jusqu'aux vignes d'Itterswiller.

Patrick Decaen

Souvenir



Le Souvenir Français

Le Souvenir Français, association reconnue d'utilité publique depuis 1906, joue un rôle essentiel dans la préservation de la mémoire des Morts pour la France. Fort de 200 000 adhérents et de 1 600 comités locaux, dont celui de Ploubazlanec, l'association entretient les sépultures, érige des monuments et transmet le devoir de mémoire aux jeunes générations.

Le comité de Ploubazlanec finance ses actions grâce aux cotisations, aux dons et à la quête nationale du 1er novembre. L'entretien des tombes des Morts pour la France est une priorité pour éviter leur disparition et la perte de cette triple mémoire (familiale, territoriale et nationale).



Le comité mène diverses actions comme l'entretien et le fleurissement de tombes, l'édition de plaquettes informatives, la participation aux cérémonies commémoratives (une quinzaine par an), des actions auprès des jeunes, des maisons de retraite, etc... C'est aussi la collecte et le classement de documents.

La quête annuelle permet de financer l'entretien et la rénovation des tombes, les recherches historiques et la création de tombes de regroupement, comme celle réalisée à Bréhat. Actuellement, le comité effectue un relevé nominatif des Morts pour la France dans les cimetières de Ploubazlanec, Plouézec, Bréhat, Plourivo ainsi que des recherches de témoignages pour compléter des bibliographies (veilles documentaires).



Le comité de Ploubazlanec a notamment commandé une nouvelle croix-épée pour la tombe de regroupement de Bréhat, l'ancienne ayant été détruite par la tempête Ciaran.

Le comité invite toutes les personnes intéressées par la préservation de cette mémoire à les rejoindre. Aucune tombe de " Mort pour la France " ne doit disparaître de nos cimetières communaux. De même pour les Monuments aux morts, les stèles et toutes autres plaques commémoratives.

Un cimetière n'est pas uniquement un lieu de recueillement pour les familles, c'est également un lieu de mémoire : mémoires d'hommes, de femmes, de familles et d'histoire.

Tombe de regroupement :

Lorsque prend fin la concession d'une tombe, celle-ci est supprimée et les restes du corps rejoignent



un ossuaire anonyme. La disparition de ces tombes est une faute mémorielle. Par leur présence, dans nos cimetières communaux, elles participent au croisement d'une triple mémoire :

- **Familiale** : chaque « Mort pour la France » illustre sa famille.
- **Territoriale** : les noms des « Morts pour la France » sont inscrits sur le monument aux Morts de chaque commune ; leur tombe prolonge cette inscription.
- **Nationale** : les « Morts pour la France » sont les acteurs héroïques de notre histoire nationale.

Une tombe de regroupement est donc le rapprochement en une seule et unique tombe.

C'est à l'initiative du Comité du Souvenir Français de Ploubazlanec, suivi d'une délibération du Maire de l'époque, Monsieur Patrick HUET et de son Conseil municipal en 2018, que ce projet avait été concrétisé.

Le 8 mai 2025, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, des membres du Souvenir Français de Ploubazlanec étaient présent à la cérémonie suite à l'invitation du maire Monsieur Olivier Carré.

Actuellement, le comité de Ploubazlanec, réalise un relevé nominatif de tous les « Morts pour la France » dans nos cimetières. La tâche est parfois ardue : tombe mal entretenue, inscription effacée par le temps, tombe en déshérence....

En sauvant leurs tombes, nous sauvegardons notre mémoire commune.

Le comité invite toutes les personnes intéressées par la préservation de cette mémoire à les rejoindre en envoyant un message au mail suivant : lesouvenirfrançais22620@gmail.com.

Charles Betrancourt Président
du Souvenir Français de Ploubazlanec.

Moulin du Birlot



Grand carénage pour le moulin du Birlot !

A la suite de l'appel à projet de la Région concernant le patrimoine maritime, la commune a décidé de procéder à de gros travaux, accompagnée par l'Association du Moulin du Birlot.

Depuis la mi-mars, les ouvriers de l'entreprise Jouyaux-Mazé s'activent sur le toit du moulin : la pose des échafaudages tout autour des murs a précédé la mise à bas des ballots de chaume. Cela faisait 30 ans qu'ils couvraient efficacement le bâtiment, mais la tempête Ciaran les avait brossé dans le mauvais sens du poil... Petit à petit, les bottes ont été descendues du toit et remontées sur le tertre.

Il a fallu jongler avec les marées recouvrant la digue, en emportant quelques unes au passage.

C'est ainsi que le moulin s'est peu à peu transformé en une maison de Schtroumpf avec la bâche bleue qui le recouvrait.

Le nouveau chaume de roseau, en provenance de Camargue, a été traversé par la barge et déposé sur le tertre du Birlot par les tracteurs de l'entreprise Louail : environ 2000 ballots nécessaires à la couverture !

Fin avril, Fred et Mika, accompagnés de Jacky cette fois, sont remontés sur le toit pour commencer la couverture. Jacky Guinard, qui a pris sa retraite, a accepté de rempiler pour ce dernier chantier ! Un sacré savoir-faire est indispensable pour poser le chaume et assurément, il le possède : il y a 30 ans, lors de la première pose du toit de chaume, c'est lui-même qui, déjà, était à l'œuvre ! A l'idée de revoir cette vue magnifique sur le Kerpont depuis le haut du toit, il n'a pu résister à l'appel !

De nombreux visiteurs de passage sur le parvis ont été ravis d'assister à ce chantier, découvrant la technique de pose, posant des questions auxquelles les trois compères répondaient bien volontiers.

C'est la façon hollandaise qui a été mise en œuvre : plusieurs couches de ballots de chaume sont placés en rangs horizontaux et fixés à l'aide de fil d'inox





aux liteaux de la charpente. La mise en forme se fait grâce à une taloche en tapotant la section de la paille. Et la couverture est posée de bas en haut, le chaume du dessus recouvrant celui du dessous et assurant ainsi une parfaite étanchéité. Un travail splendide !

Le faîtage est assuré par une coiffe de ciment : le goéland qui a l'habitude de s'y poser a retrouvé son promontoire...



Chacun aura pu constater que le toit a été refait, mais ce n'est pas le seul chantier qui a été mené à bien : le dossier de l'appel à projet de la Région comprenait aussi le renouvellement de la muséographie dans le moulin. Les panneaux précédents dataient des débuts de l'association et les visiteurs méritaient que l'on revoie toute la présentation.

Une commission de l'association a travaillé sur sa refonte avec les étudiants en scénographie de

l'École Nationale d'Architecture de Nantes. Hugo, Ezekiel et Uriel ont réalisé ce projet dans le cadre de leurs études et ont proposé de très bonnes idées rentrant dans le cahier des charges élaboré par Anne Blanquer-Maumont. Ils ont également réalisé les meubles, les maquettes, les engrenages pour les enfants ainsi que la pose d'un plancher de verre... que vous pouvez découvrir à l'occasion d'une visite au moulin. Cette visite sera également agrémentée d'un récit sonore, écrit par Zoé Lemonnier (les Scènes de Bréhat), contant des pans de l'histoire du moulin. Enfin, les panneaux explicatifs sur l'histoire, la réhabilitation par l'association, le fonctionnement du mécanisme... sont passés par la tablette graphique d'Alice Maumont qui a mis tout son talent au service du moulin.



Cet automne verra un autre chantier se concrétiser : le jointoiment des murs du moulin ainsi que la reprise des vannes, par l'entreprise Daigre, nécessaires à la sauvegarde du bâtiment et à la mise en route de la roue.



L'association remercie de tout cœur tous les intervenants et participants à ces chantiers dont l'inauguration aura lieu le 7 août prochain. C'est reparti pour 30 ans !

Marion Le Pache,
présidente de l'association du moulin du Birlot

Aire marine éducative (AME)



À l'heure où nos dirigeants et la communauté scientifique se réunissent autour de la conférence des Nations Unies à Nice, nous voyons les enjeux de la préservation des océans. Les problématiques sont multiples : surpêche, pollution, blanchiment des barrières de corail, plastique, préservation des espèces marines...



Nous commençons à voir les conséquences du dérèglement climatique, mais nos enfants seront, eux, bien plus impactés. Il reviendra aux jeunes générations de trouver des solutions pour les préserver et les protéger.

À notre petite échelle, nos élèves grandissent entourés par la mer. Leur rythme de vie est régi par les marées, les tempêtes, la vie du littoral. Ils sont déjà sensibilisés, car c'est un « peuple insulaire ». Pour eux, connaître et appréhender cet environnement est fondamental.

Quoi de mieux que l'école, à travers des activités pédagogiques, pour apprendre à connaître la mer ? Faire de la voile pour savoir naviguer, aller à la piscine dès la grande section pour être un bon nageur à la fin du primaire, participer tous les ans au nettoyage du Guerzido avec l'E.P.I.D.E. (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi), suivre le Vendée Globe avec attention. Toutes ces activités participent à leur faire connaître et apprécier leur environnement.

Depuis deux ans, nous allons plus loin avec une démarche beaucoup plus tournée vers l'aspect scientifique et environnemental. Nous avons travaillé

l'an dernier avec Monsieur Tito de Morais, retraité de l'I.U.E.M. (Institut Universitaire Européen De La Mer) et avons, avec son aide, créé cette année une A.M.E. (Aire Marine Éducative). Les objectifs d'un tel projet sont multiples : observer les espèces marines, les étudier, les recenser, les connaître pour devenir de véritables sentinelles de la biodiversité.

Nos sorties sont toujours riches en souvenirs : la découverte d'une anguille, l'observation des couleurs des anémones de mer, le dénichage de crabes, mais aussi S. avec son pantalon trempé, M. qui en a plein les bottes (au sens propre comme au sens figuré), L. qui se retrouve avec des boutons urticants sur l'oreille. Mais cela contribue, activité après activité, à engranger des connaissances, du vocabulaire, des réflexes... tout un savoir et un savoir-être indispensables pour ces enfants de la mer et futurs citoyens aguerris.

Ce sont aussi des rencontres avec des scientifiques, des graphistes, des pêcheurs, des personnes et des métiers différents. Nous apprenons que la mer n'est pas qu'une ressource et qu'il faut la protéger pour ce qu'elle est. Mais comment faire ? Alors, nous nous posons des questions, prenons des photos, enregistrons, discutons, dessinons, visitons des musées. De toute cette ébullition, nous sommes très contents de pouvoir en proposer un podcast (un grand merci à Luis et Sébastien, graphiste à l'I.U.E.M. pour leur aide) que vous pourrez écouter prochainement sur le site de la mairie, et un livret avec nos dessins, photos et commentaires qui sera disponible à l'office de tourisme. L'année prochaine, nous continuerons ce beau projet, en rencontrant d'autres classes qui ont créé leur A.M.E. et en essayant de créer un réseau des A.M.E.'s des îles du Ponant.

Maud Galant, enseignante à l'école Kérano.



Cent trente-quatre ans de régates à Bréhat !



Quand la régata arrive à Bréhat

L'hiver 1891, Monsieur James s'ennuie. L'usine d'iode de la Corderie, dont il est l'ingénieur, tourne maintenant depuis plus de deux ans sans problème. Le ballet des pêcheurs apportant les goémons sur la cale, leur brûlage et leur transformation ne lui suffisent plus. Que faire pour cette île, qui l'a si bien adopté ? Les années 1880/1890 sont celles du développement rapide des yacht-clubs, concept inventé outre-Manche, sur les côtes bretonnes.



Ce sera donc la création de la Société nautique de l'île de Bréhat dont la première régata sera courue mi-août 1891. Alors que, les premières années, se présentent sur la ligne de départ une majorité de bateaux de travail accompagnés des premiers yachts qui naviguent dans le Trégor et le Goëlo, la part des yachts appartenant tant à des locaux qu'aux premiers estivants qui arrivent dans le secteur va croître.

Le programme des régates de 1925, 34^e année de la Société nautique de l'île de Bréhat, montre l'importance prise par l'évènement, placé sous la présidence d'honneur du maire de Bréhat et de l'administrateur principal de l'inscription maritime de Paimpol.

Le dimanche 16 août, pas moins de cinq régates sont organisées pour les différentes séries ainsi que trois bals, le premier au Guerzido pendant les régates, puis deux autres au Bourg en fin d'après-midi puis en soirée.

Le lundi 17 août, c'est au Port-Clos que cela se passe avec course à la godille, course en tonneau, régates de bateaux-modèles, courses de natation et jeu de la Targue, toutes activités dotées de prix en numéraire. Et puis bien sûr, une clôture avec deux bals place du Bourg.

Les régates de Bréhat

Le temps des grands yachts

L'activité de la Société nautique de l'île de Bréhat va toutefois décliner, et c'est de Dinard que va venir le renouveau. En 1929, les membres du très select Club nautique de la Rance cherchent à monter une course Dinard-Bréhat. C'est Eugène Schueller, membre du Yacht Club de France, fondateur de l'Oréal, qui les emmène découvrir l'archipel de Bréhat sur son yacht l'Edelweiss. À l'issue du tour de l'île et du déjeuner, l'affaire est conclue. Une nouvelle société de régates est née, qui deviendra le Club Nautique de Bréhat (C.N.B.). C'est le début d'une décennie qui verra Bréhat au centre des grandes courses croisières de Bretagne nord.

En 1933, il y a vingt-six participants à Dinard-Bréhat et deux bateaux locaux montent sur le podium : Edelweiss, d'Eugène Schueller, est deuxième, tandis que Pelléas II, de Ferdinand Roques, est troisième. En 1938, les yachts anglais participant à Dinard-Bréhat sont plus d'une dizaine. Ils trustent les premières places avec Erivale et Maid of Malham, qui appartient à l'Amirauté britannique. Monsieur James peut profiter de son repos éternel, Bréhat est devenu un lieu de régates internationales où les meilleurs équipages de la marine anglaise viennent défier les nôtres !

Mais l'activité du Club Nautique de Bréhat ne saurait s'arrêter à ces courses croisières auxquelles seuls un ou deux bateaux de Bréhat participent. Eugène Schueller veut un bateau bréhatin. Ce sera le monotype de Bréhat. Le 27 août 1938, le C.N.B. organise sa première régates des jeunes, où les monotypes de Bréhat sont mis entre les mains de jeunes entre 12 et 15 ans pour un parcours de trois miles. Tout se passa bien à part un refus de priorité non encore élucidé à ce jour. Il n'y a plus beaucoup aujourd'hui de monotypes de Bréhat, à part celui d'Eugène Schueller que l'on voit encore mouillé l'été devant la maison Bettencourt à l'Arcouest et celui de mon aïeul Ferdinand Roques, revendu il y a une trentaine d'années, qui traîne en piteux état devant le chantier Conrath à Paimpol. Fort heureusement, Gilles Conrath en a moulé un en plastique, qui pourra témoigner longtemps de cette superbe série bréhatine.



L'essor des dériveurs

Au lendemain de la guerre, tout est à refaire. De nouvelles séries sont apparues, pour la plupart à dérive, contrairement aux quillards d'avant-guerre. Nos voisins de Saint-Quay et de Dinard sont pressés de venir régater chez nous. Le C.N.B. renaît sous la présidence de mon père Roger Jambu-Merlin auquel succéderont beaucoup de navigateurs bréhatins, dont Jean Le Picard, Jean-Paul Alcaï ou François Rochette.

Les bateaux sont plus petits, mais l'ambition a grandi. C'est ainsi que se déroule en août 1947 la « course croisière » Pontrieux-Bréhat en Caneton et en Cormoran avec douze participants !

La course Dinard-Bréhat s'élargit pour devenir la « Course des îles » avec une étape aux Anglo-normandes.

Un vieux chalutier est ancré en haut de la grève où sera plus tard construite la plate-forme et la cale de la Chambre. Il succède à la petite maison située en bas de la côte du Guerzido comme club-house. On y dîne et danse tous les soirs de régates.

À l'aube des années soixante, le besoin de disposer d'un Club-House en dur et d'un terrain pour ranger des bateaux se fait sentir. Les membres du C.N.B. se cotisent et achètent à la famille Paul le terrain actuel du Centre Nautique. Un baraquement en bois y est monté. Club-House l'été, il sert à stocker les dériveurs l'hiver.

L'été, les bateaux ne partent plus de la Chambre, mais du Guerzido, et un poste de pointage est installé à la sortie de la Chambre à l'est de la pointe Le Picard. Il sert pour les départs et les arrivées tant des régates de dériveur que des courses-croisières. Les séries les plus actives sont l'Optimist, le Moth,



le 420, puis le 470. L'été est rythmé par les coupes attribuées à chacune de ces séries, courues sur plusieurs jours, entre lesquelles sont organisées des régates inter-séries, mais aussi des rallyes, vers Coatmer dans le Trieux, la cale Schmit ou encore la maison Loth vers Pleubian.

Pour que les régatiers puissent s'entraîner, le C.N.B. achète « la Sarcelle », canot à moteur sur lequel Eugène Kerjolis veille tous les jours, dans le Ferless, à la sécurité des bateaux.

En face, à la baie de Launay, un groupe de régatiers a créé le Cercle de la Voile du Goëlo. Les calendriers des deux clubs sont harmonisés et la régate du 15 août se déroule dorénavant à Launay, se finissant par un bal à la salle des fêtes derrière la mairie de Ploubazlanec.

L'appel du large

Au début des années soixante-dix, Pierre-Yves Quéré fonde avec quelques amis une école de croisière à Bréhat. Le premier bateau est un Tiburon, qui sera rejoint par plusieurs Muscadets, puis par un « bateau Amiral » un Flot 38 appelé « Gagenidez ».

L'union du C.N.B. et de l'école de croisière donne une nouvelle dimension à l'activité nautique bréhatine avec des stagiaires venant de la France entière.

L'activité régatière se veut également ludique avec, lors de la fête du club, une coupe des « Vieux os » réservée aux quinquas et plus et courue sur Optimist devant la plage du Guerzido. Elle donne lieu à quelques chavirages mémorables. C'est aussi la renaissance de la traditionnelle course à la godille, également au Guerzido avec départ style 24 heures du Mans. Enfin, les Rallyes vont plus loin, à Bréhec, où les équipages dorment sur la plage, sous leurs voiles tendues entre deux coques de bateau.

C'est à cette époque que la municipalité se mobilise pour construire le club-house en dur et le hangar qui existent toujours, sur le terrain du C.N.B., puis la cale à bateaux de la Chambre.

Et c'est au moment où la voile bréhatine dispose des meilleurs atouts que se produit un coup d'arrêt. Les investissements du C.N.B., particulièrement l'achat du Flot 38, ont été trop lourds alors même que l'essor de la planche à voile conduit à une nouvelle pratique, plus individualiste, des sports nautiques. Le Club dépose son bilan !

La Mairie confie alors les installations à l'association Les Albatros, pilotée par la famille André.

Le retour de la Régate du 15 août

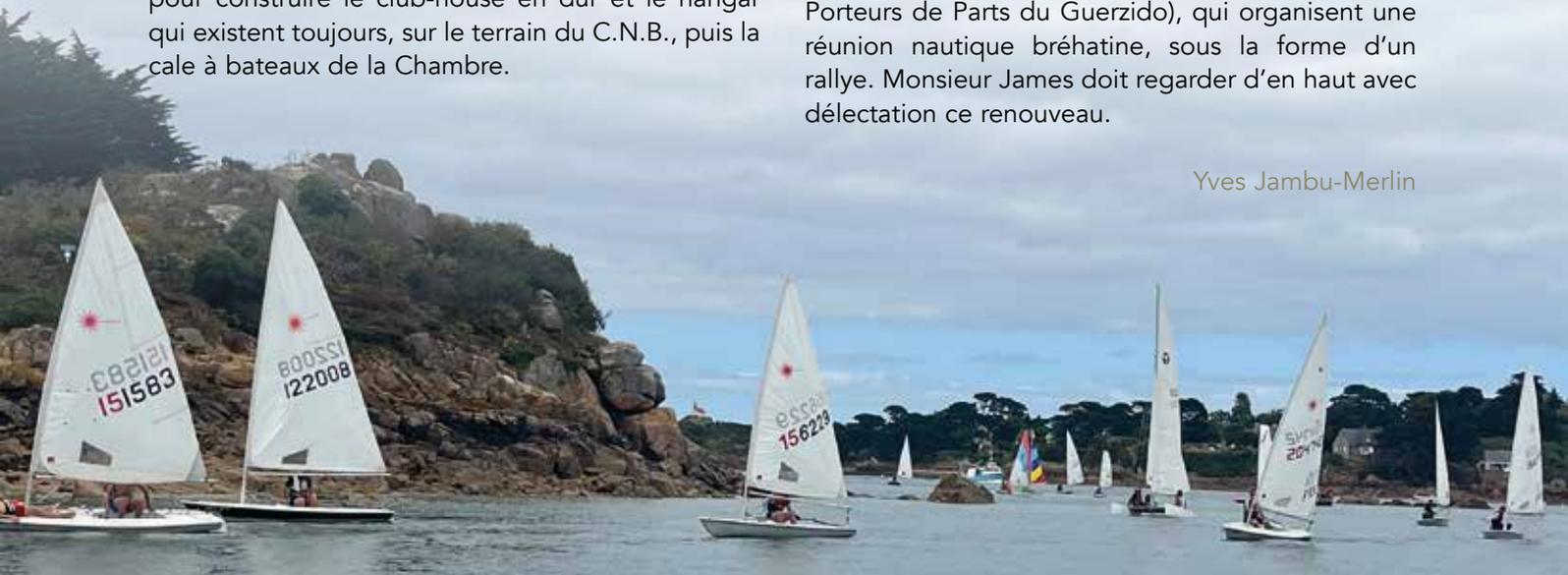
Les Albatros sont une école de voile. Ils vont néanmoins s'attacher à organiser une grande régate annuelle autour du 15 août qui sera un événement important de la vie de l'île, toujours dotée de prix de qualité. Pendant de nombreuses années, une maquette de Pen Duick sera tirée au sort parmi les participants, ce qui explique pourquoi il y en a dans de nombreuses maisons bréhatines ! Les jeunes veulent inscrire leur nom en gagnant une fois la régate d'Optimist. Les vieux gréements ont leur challenge Pen Azen, qui sera gagné à trois reprises par Erik Orsenna sur son Bélouga. Cette dynamique s'éteint au milieu des années 2010.

Aujourd'hui et demain

La nature ayant horreur du vide, c'est un particulier, Olivier de Guitaut, qui propose à ses amis Laseristes de la Corderie, de s'affronter chaque été en faisant le tour de Béniguet. Le Béniguet Trophy est né. Il s'ouvre progressivement à d'autres séries tout en gardant son côté convivial et informel se concluant par un verre dans sa propriété de la Croix de Maudez.

En 2025, ce sont les Glénans, avec l'appui de la municipalité et de l'A.P.P.G. (l'Association des Porteurs de Parts du Guerzido), qui organisent une réunion nautique bréhatine, sous la forme d'un rallye. Monsieur James doit regarder d'en haut avec délectation ce renouveau.

Yves Jambu-Merlin



Ouzh taol ! Partage de recettes

Nous vous proposons trois recettes anti-gaspi et réalisables avec des produits de Bréhat. Les deux premières permettent de valoriser la crème qui remonte en surface du lait entier bouilli. La troisième utilise des fanes de carottes, des feuilles de blettes (ou betteraves) et d'oignons. Bonne dégustation !

Petits gâteaux secs



INGRÉDIENTS

- 125 g de crème de lait cuite
- 125 g de sucre
- 125 g de farine
- Vanille en poudre ou liquide

PRÉPARATION :

- Mixer la crème avec le sucre.
- Ajouter la farine et la vanille.
- Sur une plaque beurrée, faire des petits tas espacés, les aplatir un peu.
- Cuire 15 minutes au four à 180°, jusqu'à ce que le pourtour soit doré.

Variante : remplacer la moitié de la farine par de la poudre d'amande (ou autre).

Ces biscuits se conservent très bien au sec.

Pâte Brisée

INGRÉDIENTS

- 125 g de crème cuite
- 250 g de farine (au choix)
- 50 à 60 g d'eau, ou un œuf et un peu d'eau si nécessaire
- 1 pincée de sel
- Facultatif : 1 cuiller à café d'herbes de Provence ou épices.

PRÉPARATION :

- A l'aide d'un robot, mixer la crème, ajouter la farine et le sel.
- Mélanger l'eau petit à petit.
- Faire une boule de pâte.
- Laisser reposer 30 minutes au réfrigérateur avant de l'utiliser.

Maryvonne



Le Poutti

RECETTE
AUVERGNATE
OU FAR
BRETON SALÉ !

INGRÉDIENTS

- Blettes, persil, fanes de carottes (sans les parties dures), fenouil, oignons avec leurs feuilles
- 2 œufs
- 150 g de farine
- 1/2 litre de lait ou jus de cuisson des légumes ou lait végétal
- Pruneaux
- Beurre, sel, poivre
- +/- fromage
- +/- protéines animales (lardons ou restes de viande en petits morceaux)

Toutes les variantes sont possibles pour utiliser les restes, les légumes disponibles...



PRÉPARATION :

- Faire revenir les oignons, y ajouter les blettes (côtes et feuilles) et autres légumes coupées finement.
- Beurrer un moule généreusement, y déposer les pruneaux.
- Préparer la pâte en mélangeant œufs, farine et liquide.
- Ajouter les légumes cuits refroidis, mélanger.
- Verser dans le moule, enfourner 45' à 150-170° environ.

Déguster froid ou chaud, avec une salade. Convient très bien pour un pique nique ou un amuse bouche. Cette recette permet de faire apprécier les légumes verts aux enfants, grâce aux pruneaux !

Anne-Élisabeth

BILAN MUNICIPAL

2020 - 2025



+65
HABITANTS
= 427 en 2025



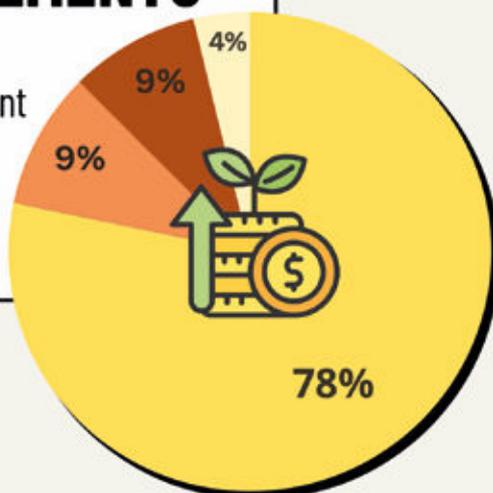
+12
LOGEMENTS
dont 7 en cours



25
ASSOCIATIONS
62 000€ de
subventions en 2025

6 900 000€
D'INVESTISSEMENTS

- commune
- eau et assainissement
- ordures ménagères
- port



+3
HECTARES
DE TERRAIN
ACHETÉES
PAR LA
COMMUNE



47
CONSEILS
MUNICIPAUX

2 500 000€
DE SUBVENTIONS
CONFIRMÉES
dont 48% pour le logement



Bilan du mandat 2020/2025

L'équipe municipale vous présente le bilan de ces 5 années aux affaires. Beaucoup de choses ont été faites ou initiées et tout n'a évidemment pas été parfait.

Nous avons essayé de présenter au mieux ce qui a bien fonctionné mais aussi ce qui a moins bien marché.

L'exercice est difficile : être élu consiste à gérer des prévisions en s'efforçant de les concilier avec l'imprévisible. Ces cinq années n'auront pas fait exception à la règle.

LE CONTEXTE CONJONCTUREL

- Le COVID qui a vitrifié nos vies pendant 9 mois.
- La dissolution de l'Assemblée Nationale qui a entraîné instabilité et absence de visibilité pour les collectivités.
- L'endettement de la France, source de restrictions budgétaires impactant directement les communes
- La guerre en Ukraine et ses fortes tensions inflationnistes.

LES ALÉAS CLIMATIQUES

La tempête Ciaran a provoqué d'important dégâts à Bréhat.

Alors que nous connaissions un climat breton avec de faibles amplitudes thermiques et hydriques, nous constatons aujourd'hui des successions de périodes plus sèches et chaudes et d'autres plus humides et moins froides.

Le Haut Conseil Breton pour le Climat, inspiré du GIEC alerte depuis 2022 sur le changement climatique en Bretagne et ses conséquences sur le littoral.

LES CONTRAINTES INSULAIRES

- La pression immobilière et les difficultés de logement pour les habitants
- L'extrême protection du littoral qui complique l'aménagement du territoire
- La préservation de l'environnement versus l'activité économique et la pression touristique
- Les risques de délocalisation des services public locaux (École, Poste, Gendarmerie, EHPAD...) dans une commune insulaire proche du continent
- La nécessité de développer une activité économique locale pour rendre possible le maintien d'une vie sociale et économique à l'année
- Les difficultés à convaincre les autorités des spécificités insulaires face à des législations toujours plus restrictives

Pour mémoire, nous avons été élus en mars 2020 en plein COVID et nous avons pris nos fonctions



effectives en juillet 2020 sans aucune transition. Nous avons donc commencé avec une page blanche et les intentions inscrites dans notre programme...

RAPPEL DES GRANDS OBJECTIFS

Nos actions ont été guidées par une vision de Bréhat à moyen et long terme, qui se décline dans 3 grandes directions :

1/ Développer la vie locale à l'année :

- Développer l'offre de logements accessibles.
- Favoriser le maintien et le développement d'activités économiques locales pérennes et créatrices d'emplois.
- Améliorer l'accès aux services pour bien vivre à Bréhat à tous les âges.
- Soutenir les associations et les initiatives culturelles ou sportives toute l'année et pour tous les publics.

2/ Préserver notre environnement exceptionnel, notre qualité de vie quotidienne et celle des générations futures

- Accompagner et maîtriser l'activité touristique : « pas plus mais mieux »
- Mieux gérer et trier nos déchets à toutes les étapes
- Protéger et restaurer nos milieux naturels en intégrant les conséquences du dérèglement climatique

3/ Moderniser les infrastructures et entretenir le patrimoine de la commune

- Bâtiments communaux, voiries, réseaux, ports
- Le patrimoine religieux, culturel et touristique.

Nous détaillerons dans les pages suivantes les principaux projets et actions réalisés dans chacun de ces domaines.

Enfin, nous reviendrons sur les initiatives et moyens mis en œuvre pour gérer la commune et faire aboutir les différents projets.

Le logement à l'année

Il a été notre priorité pendant tout le mandat.

Un seul logement avait été construit durant la mandature précédente.

Pour une jeune famille avec enfants, les prix d'un logement à l'achat sont simplement inabornables du fait d'une pression immobilière qui n'a fait qu'augmenter, comme sur tout le littoral breton, conséquence d'une attractivité toujours plus grande. La seule solution envisageable à court terme pour attirer de jeunes familles indispensables au développement de la commune et au maintien de l'école est de leur proposer des locations à l'année, à des prix raisonnables.

A notre prise de fonction, le projet des quatre logements de l'ancienne gendarmerie était bloqué. Il était prévu de construire quatre logements sociaux mais le bailleur social n'arrivait pas à monter un plan de financement fiable. Il a fallu faire preuve d'imagination pour débloquer cette situation. Il est à noter que le taux d'occupation de ces quatre logements depuis leur mise en location en mars 2022 a été de 100%.





En plus de l'aménagement d'un appartement T4 dans les combles au-dessus de la salle des associations, la plus belle opportunité a été le rachat à l'Etat de l'immeuble des Rocs. Après réhabilitation, nous mettrons à disposition sept nouveaux appartements (2 T4, 2 T3, 3 T2) et 6 chambres pour des saisonniers. De plus, nous y installerons la nouvelle mairie avec une « salle du conseil et des mariages » digne de ce nom, une maison d'accueil pour la petite enfance et un espace de coworking.

Ce projet dont le montant total sera d'environ 3,6 M€ (1,6M€ pour l'achat et 2M€ pour les travaux) sera financé de la manière suivante :

- un emprunt de 1,5M€ a été contracté au moment de l'achat du bâtiment et sera remboursé sur 15 ans
- Des subventions pour 900 000€ ont été signés par convention à ce jour. Une subvention supplémentaire sera demandée au titre de la DETR 2026 ;
- Le solde d'environ 1M€ sera payé avec l'épargne brute générée sur les trois prochaines années (augmentée grâce à la surtaxe sur les résidences secondaires).

Il est clair que la location à l'année ne satisfait pas les familles qui veulent devenir propriétaires de leur maison. Il est difficile de répondre à leur demande compte tenu du nombre très limité des terrains constructibles. Néanmoins, des échanges de parcelles sont en train d'être réalisées afin de permettre de mettre à disposition en 2026 trois parcelles d'environ 500m² en zone constructible. Les modalités de mise à disposition devront permettre à la commune de s'assurer que les constructions sur ces parcelles resteront des résidences principales.

Une économie durable pour des emplois pérennes

La municipalité est à l'écoute des besoins des entreprises de l'île et reste consciente de l'importance d'une vie économique, viable, diversifiée et productrice d'emplois aussi pérennes que possible.

Parmi les actions qui ont été réalisées, on peut citer :

- Les aides à la trésorerie des entreprises pendant la crise du covid
- La mise à disposition de 11 logements saisonniers en 2024 avant le démarrage des travaux des Rocs, et le projet de 6 logements saisonniers après travaux
- La garderie jusqu'à 18h00 pour permettre aux actifs de faire des journées complètes.
- L'accompagnement des porteurs de projets à l'instar de la création de la brasserie, pour laquelle nous avons mis un logement à disposition du brasseur, lui permettant ainsi de se concentrer sur la mise en route de la production. Une nouvelle associée au GAEC de Kervilon a aussi bénéficié d'un logement, permettant la transmission de l'entreprise.



Un travail important a été réalisé au niveau de la politique foncière de la commune avec plusieurs actions structurantes pour conforter l'usage agricoles des terres :

- Des achats de terres agricoles dès que des opportunités se sont présentées et une contractualisation des terres mises à disposition
- Le défrichage de près de 5 hectares envahis d'herbes de la pampa autour du Rosédo, en vue d'une activité d'élevage
- Une rationalisation du patrimoine foncier communal avec des échanges et quelques ventes de parcelles inutilisables par la commune et qui coûtaient cher en entretien.

Au final, le patrimoine foncier net communal a augmenté de 26 678 M2 pour un coût de 40 720€, soit un coût de 1,52€ au M².

Une révision du PLU a été lancée en début de mandat afin de permettre certains assouplissements nécessaires pour permettre le développement du parc locatif et de l'activité économique. Cette révision qui aurait été plus simple avec une prise de fonction en mars 2020, devait intégrer une cartographie de l'exposition au recul du trait de côte du fait de l'élévation du niveau de la mer. Cette cartographie a été beaucoup plus longue que prévue à mettre en place puisqu'elle n'interviendra finalement que courant 2025. D'autre part, pendant cette phase de révision, l'interprétation des règles d'urbanisme s'est durcie et les ressources mobilisées en début de l'étude de révision se sont révélées insuffisantes. Le projet de révision du PLU a donc dû être différé.

Action sociale, santé et solidarité

En mai 2024 nous avons signé le nouveau Contrat Local de Santé. Les grands axes du contrat :

- Favoriser l'accès aux soins des professionnels sur les îles
- Renforcer la coordination et interconnaissance entre les différents secteurs de santé
- Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile
- Améliorer la santé à tous les âges de la vie ont déjà été concrétisés par les actions menées depuis 5 ans.

LA PETITE ENFANCE.

Conscients de la difficulté à allier travail et parentalité nous avons prévu de pouvoir mettre un local à disposition des assistantes maternelles qui décideraient d'offrir ce service au moment du départ en retraite de notre assistante maternelle. Pour les tout-petits le projet d'une aire de jeu est en préparation.

POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS

- Allongement du temps d'ouverture de la garderie, jusqu'à 18h.
- Rénovation de l'école avec la mise aux normes de l'accueil des personnes à mobilité réduite et aménagement des toilettes à l'intérieur.
- Rénovation et réaménagement de la cantine.
- Respect des mesures de sécurité sanitaires lors de la période COVID en utilisant la salle des associations.

CONCERNANT LES JEUNES

Mis en place un temps d'« écoute utile » en partenariat avec l'association « Le LIEU » de Paimpol.

A partir de 18 ans, les personnes désireuses de passer leur permis de conduire peuvent être aidées par la commune.

L'aide aux adultes

Une proposition sous forme de présence mensuelle d'un.e assistant.e social.e, n'a pas trouvé son public. Les insulaires qui le peuvent, sont invités à se déplacer au centre social ou à la maison France Service pour laquelle une convention a été signée avec Paimpol.

POUR LES PERSONNES PLUS ÂGÉES



Jardin à l'Ehpad

- Une assistante sociale, préposée à l'aide aux personnes âgées, se déplace maintenant sur l'île à la demande.
- Remise en place l'accueil temporaire à l'EHPAD, permettant le repos des aidants.
- Un accueil de jour, hebdomadaire, est à l'étude.
- Le portage des repas a été professionnalisé en accord avec les agents communaux qui assurent cette tâche lors de leurs week-ends d'astreinte. Nous les en remercions.

DERNIÈRE ÉTAPE DE LA VIE

Afin de soulager les proches de défunts, l'ouverture de la chambre funéraire de l'EHPAD est ouverte aux insulaires. Chacun doit pouvoir se recueillir au moment où il le souhaite sans penser aux horaires de bateau.

D'une manière générale nous avons essayé de veiller à chaque tranche de la population. L'action sociale en étroite collaboration avec le médecin, reste attentive à toute personne, âgée, isolée, ou simplement fragilisée dans un moment de sa vie.

Lorsque la rumeur a laissé entendre une éventuelle fermeture de l'EHPAD, nous nous sommes rapidement mobilisés. Les réunions avec la direction du Centre Hospitalier de Saint-Brieuc et du site de Paimpol, nous ont permis de comprendre les difficultés et d'accompagner les démarches en cours.

POUR TOUS

Suite à l'annonce de son départ, le travail conjoint entre le Docteur Trimaille, l'Agence Régionale de Santé et la commune a permis de réagir très vite.

Les échanges ont permis une candidature qui correspondait à nos besoins insulaires. A partir de décembre 2025 nous accueillerons une nouvelle médecin et sa famille.

Un soutien engagé à la vie associative, artistique, sportive et culturelle tout au long de l'année

Consciente du rôle essentiel que jouent les associations dans le dynamisme et la cohésion de l'île, nous avons apporté un appui constant aux initiatives culturelles, sportives et artistiques portées par les habitants. Ce soutien s'est concrétisé à travers l'attribution de subventions, permettant à de nombreux projets de voir le jour et de se développer durablement.

Nous avons également mis un point d'honneur à offrir un accès facilité à la salle des fêtes, lieu central de la vie bréhatine.

Nous avons veillé à encourager les associations qui développent des activités en dehors de la haute saison touristique. L'automne et l'hiver, souvent perçus comme des périodes calmes, ont été investis par une programmation riche : cours de peinture, ateliers créatifs, soirées théâtre, concerts intimistes, projections documentaires... Ces événements ont permis de maintenir un lien fort entre les habitants



à l'année et de valoriser le vivre-ensemble sur l'île. Nous avons également aidé à la création et au développement d'événements d'envergure. Le Festival des Scènes de Bréhat, créé par des passionnés de spectacle vivant, a permis de faire rayonner l'île au-delà de ses frontières. De même, le Festival du court-métrage et Le Mois du Doc ont bénéficié du soutien actif de la municipalité.

Le sport n'a pas été en reste. Depuis la gymnastique et la plongée en passant par l'acrobranche ou le tennis et bientôt le tennis de table, de nombreuses activités sportives ont pu être proposées et ainsi contribuer à l'épanouissement des grands comme des petits. Enfin, la reprise du club de voile et le retour du rallye-voile du 15 août mettent à nouveau la mer à l'honneur.

À travers tous ces engagements, nous avons démontré notre volonté de faire de l'Île-de-Bréhat un territoire vivant, cultivé et solidaire.

*Accompagner et maîtriser
l'activité touristique
insulaire :
« Pas plus, mais mieux ! »*

La préservation d'un environnement exceptionnel comme celui de l'Île de Bréhat impose la recherche d'un équilibre délicat entre économie touristique, satisfaction des visiteurs, confort des insulaires et protection des sites.

SIGNALÉTIQUE

Plusieurs supports d'information ont ainsi été réalisés :



Avant



Après

- Des totems directionnels indiquant les directions et distances vers les sites majeurs et commerces de l'île.

- Des Relais Information Service (RIS) sur lesquels figurent des cartes de l'île et du Bourg permettant d'avoir une vision globale du territoire.
- Des panneaux de lieux-dits, permettant de mieux identifier les quartiers de l'île.

Il était devenu urgent de remplacer les anciens panneaux, devenus obsolètes et en très mauvais état pour mieux orienter et informer les visiteurs.

RÉGULATION

« Pas plus, mais mieux » C'est le mot d'ordre qui a présidé à la mise en place d'une régulation de la fréquentation touristique maintenant en place depuis 3 ans. Rendue possible par la loi Climat et Résilience, la régulation a été co-élaborée par la Région Bretagne, le Département, les transporteurs et la commune. Elle est le résultat des travaux de la commission mixte dite « hyper-fréquentation » et de nombreux échanges et réunions publiques. Cette régulation limite le flux de visiteurs à 4 700 (hors insulaires, résidents secondaires et professionnels) entre 8H et 14H du 28 juillet au 22 août en 2025. Bilan des deux années passées : plutôt une légère augmentation du nombre global de visiteurs et surtout une amélioration drastique de la qualité de séjour !

CAMPING



L'aménagement du camping avec des éco-cabanes uniques en leur genre, offre aux visiteurs une nouvelle forme d'hébergement avec une période d'ouverture étendue du 1er mai au 30 Septembre.

L'OFFICE DU TOURISME

Lors de notre mandat nous nous sommes efforcés de consolider les liens entre la mairie et l'office de tourisme

Principalement en donnant des moyens financiers et humains supplémentaires, nous avons permis de créer une équipe performante, compétente, stable et disponible pour les visiteurs, mais aussi pour les commerçants et les associations bréhatines.

Un chalet a été installé au Crech Kerio permettant de mieux accueillir et renseigner les visiteurs.

Mieux gérer et trier nos déchets

La gestion des déchets est un gros enjeu pour notre commune, qui doit faire face à des contraintes fortes : gros volumes (500 tonnes par an), importantes fluctuations saisonnières (5 fois plus de déchets en août qu'en février !), diversité des filières, surcoût et technicité liés à l'évacuation maritime, normes strictes et en constante évolution, budget tendu, etc.

Nous avons cherché à optimiser chaque étape du parcours des déchets, tout en donnant une nouvelle cohérence à l'ensemble.

1. RÉDUIRE LES VOLUMES À LA SOURCE



- Plus de 100 composteurs individuels distribués, et deux composteurs de quartier
- Un espace « seconde vie » mis en place à la déchetterie en 2024



- Des animations autour du tri et du compostage
- Des réflexions pour une gestion des déchets verts, non abouties

2. MIEUX TRIER



- Installation de plus de 30 nouvelles poubelles de rue avec tri sélectif en 2023
- Réaménagement des 25 points d'apport volontaire en 2023 et renforcement des collectes
- 6 nouvelles filières à la déchetterie pour mieux recycler et valoriser nos déchets



3. COMPACTER POUR OPTIMISER LE TRANSPORT

En 2022, nous avons démantelé la presse à balle, et adopté Chicago comme lieu de transit des déchets. Le site est progressivement assaini et mieux organisé. Deux compacteurs ont été mis en place pour faciliter les manutentions et optimiser le remplissage des caissons : l'un pour les ordures ménagères, l'autre pour les emballages et papiers



4. SÉCURISER L'ÉVACUATION

L'usage du port de la Corderie pour l'évacuation des déchets, proche de la déchetterie et à l'écart des flux de visiteurs, a été régularisé en 2024, au prix de démarches administratives complexes. Suite à quoi, une convention a été signée avec le transporteur maritime, nous donnant une meilleure visibilité sur les coûts et conditions d'évacuation jusqu'à fin 2027.

Protéger et restaurer nos milieux naturels fragiles

Notre archipel rassemble une belle richesse de milieux naturels, de paysages et d'espèces, terrestres comme marines. Cependant, les écosystèmes sont fragiles et menacés. Avec l'aide de la commission environnement, qui a mobilisé une quinzaine de personnes durant le mandat, nous avons suivi plusieurs axes de travail :

- Sensibiliser les habitants, avec plus de 15 articles dans Bréhat Infos, des affiches, des nettoyages de grèves...
- Mieux prendre en compte la biodiversité dans l'entretien des espaces verts communaux



« Prairie fleurie » en face de Chicago



Test de réouverture des douets de la tour blanche

- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Restaurer certains espaces particulièrement dégradés, comme le chemin du pare du Paon (chantier prévue pour l'hiver 2025-2026)
- Étudier l'exposition de l'île au recul du trait de côte (voir article page 4)

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

En plus de la destruction systématique des nids réalisée depuis plusieurs années, nous avons depuis 2024 organisé le piégeage printanier des reines fondatrices suivant un protocole strict : **plus de 20 piégeurs ont posé 70 pièges répartis dans**

DIMANCHE 14 AVRIL
10H - 13H PLACE DU BOURG

FAÏTES AVEC L'ENVIRONNEMENT

ON SE JETTE A L'EAU !

11h Table ronde " les toilettes sèches à la maison ou au jardin, possible, facile ? Discutons-en !

13h30 Repas auberge espagnole à la salle des fêtes avec les musiciens

Bourse aux plantes, expositions, dégustations, démonstrations, infos...

Avec la fanfare La Waso

Logos: Les Mairies de l'Archipel, Fert'île, RAJA, etc.

Engazonnement du cimetière

POUR REDONNER SA PLACE AU VÉGÉTAL ET EMBELLIR CE LIEU DE MÉMOIRE

POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Les allées enherbées et la végétalisation qui pousse naturellement sont le signe d'une gestion responsable du cimetière

La commune de Bréhat préserve la biodiversité

toute l'île, et capturé des centaines de reines en 2025. Même si nous espérons voir des résultats dès cet automne, une telle lutte doit être reconduite plusieurs années pour être efficace.



l'accord des propriétaires, les travaux ont débuté cet hiver par le **broyage des herbes de la pampa sur 4,5 hectares** entre le phare du Rosédo et la tour blanche. Plusieurs interventions complémentaires seront nécessaires pour permettre à une végétation locale plus diversifiée de reprendre sa place. Ces espaces seront ensuite proposés pour une activité d'élevage ovin ou caprin, afin de combiner développement agricole et entretien des paysages de landes.

Moderniser les infrastructures et entretenir le patrimoine

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Agrandissement de la salle polyvalente en 2021-2022, réalisé en grande partie par des entreprises bréhatines : aujourd'hui, on a oublié le stockage des chaises de la salle polyvalente dans les toilettes et les associations apprécient tous les jours la mise à disposition des boxes.

Travaux de modernisation de l'école en 2022

LES VOIRIES

Les travaux de la montée du port clos en hiver 2023 ont été conséquents car il fallait renforcer la structure de la route, remplacer tous les réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement, créer un réseau de récupération des eaux de pluie et, parce

ÉLIMINATION DES HERBES DE LA PAMPA ET RESTAURATION DE LA LANDE DU ROSÉDO

Cette action est un des résultats concrets du Projet Alimentaire Territorial porté par la commune. Après l'obtention d'une subvention Fond Vert et de



Montée du port clos avant

ce que la montée est l'entrée principale de l'île, proposer un aménagement paysager représentatif de l'environnement de Bréhat.

LES RÉSEAUX

L'entretien des réseaux (eaux et électricité) est un travail technique indispensable au maintien des services de base. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec le syndicat départemental de l'électricité, le Syndicat d'alimentation en eau potable et Veolia.

L'expérience acquise durant la gestion de la première DSP Eau a permis d'améliorer le cahier des charges pour la nouvelle DSP qui a commencé au 01/01/2025. Tous les compteurs et les équipements de télémesure seront changés avant la fin de l'année. La station d'épuration a été remise à niveau concernant les bassins de décantage en 2023. Enfin, un nouveau réseau est en cours d'installation actuellement : C'est la fibre optique qui, à terme, va remplacer le réseau cuivre des téléphones. Une étape importante sera la pose du câble sous-marin entre la pointe de l'Arcouest et l'île à l'automne 2025.

LES PORTS

En matière d'infrastructures, sur une île, les ports occupent une place privilégiée car ils en sont les points d'entrée.

- **Port de la Corderie** : Jusqu'à présent, les flux très importants de passagers doivent cohabiter

avec les flux « marchandises ». C'est une situation très accidentogène et toutes les autorités se sont accordées pour dire qu'il faut séparer ces deux flux. Avec le soutien de la préfecture et la coopération du département, nous avons pu réaliser l'extension administrative du port de commerce de port clos en y ajoutant le port de la Corderie. C'est un projet majeur pour l'avenir de l'île, de long terme et qui nécessitera des financements spécifiques.

Réfection complète de la cale de la Chambre en 2024 grâce à une subvention de l'État



Montée du Port Clos après



- **Mouillages** : La conclusion d'un accord avec l'État va nous permettre de gérer tous les mouillages autour de l'île avec la création de six zones de mouillages en équipements légers. Ceci va permettre une gestion de proximité, par des gens motivés à satisfaire les demandeurs et devrait réduire les listes d'attente dans les ports communaux d'une manière importante.

L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE BRÉHATIN

Le patrimoine Bréhatin est si riche et si diversifié qu'il est de notre devoir de l'entretenir ou de le rénover. Deux associations très impliquées, l'association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux et l'association du moulin du Birlot, aident grandement la commune dans ce domaine. Un grand merci à elles.

Après les travaux de réhabilitation de l'église et sa sacristie dès 2021, les vitraux de la chapelle de Kéranroux ont été rénovés, une nouvelle cloche sera fondue et installée dans

le clocher de l'église avant la fin de l'été 2025 et la toiture de la chapelle Saint Michel sera entièrement refaite durant l'automne.

La réhabilitation la plus emblématique est sans doute celle du moulin du Birlot. Nous avons obtenu près de 100 000€ de subvention de la Région Bretagne qui ont permis depuis 2022 de changer la roue à aubes et tous les mécanismes activant la rotation des meules, reconstruire à l'identique le toit de chaume, installer une nouvelle muséographie, et, à l'automne 2025, rejointoyer les murs à la chaux et refaire les portes à mer.

Les moyens et la méthode

A notre arrivée, nous avons souhaité transformer la méthode de communication avec les citoyens, les services de l'État, de la Région, du Département et les communes voisines. A côté des outils performants mis en œuvre, nous avons favorisé autant que possible l'expression d'une démocratie participative.

Un nouveau site internet, aisé à mettre à jour par le personnel administratif de la commune ou des élus. Le nouveau site est structuré pour rendre service au

quotidien et faciliter les démarches administratives des résidents,

Une nouvelle maquette pour le bulletin municipal, avec diverses rubriques, des articles écrits par des élus ou par des personnes sensibles au travail de la majorité municipale, afin notamment d'informer les citoyens de l'île sur les travaux en cours ou les projets à venir.

Des conseils municipaux diffusés en vidéo, visibles depuis Facebook ou depuis la page YouTube de la mairie, pour plus de transparence.

De nombreuses réunions publiques pour transmettre diverses informations sur la vie de la commune.

Des commissions mixtes composées d'élus et citoyens motivés et compétents (que nous remercions vivement) ont été mises en place pour accompagner l'équipe municipale sur différents sujets : environnement, logement, hyperfréquentation, vie sociale, gestion des ports...

Nous avons participé à de nombreuses réunions pour rendre la commune visible auprès des institutions : Association des Îles du Ponant, dont Olivier Carré est le président, le Département, la Région, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA)... Cela a permis, notamment, de faire voter, par le parlement, une loi qui reconnaît la spécificité des îles.

Pour élaborer tous ces projets, un suivi financier, avec l'aide de tableau de bord, a été mis en place pour optimiser les finances de la commune. Des indicateurs, notamment l'épargne brute, et la présentation détaillée des comptes et des budgets de la commune sont disponibles sur le site de la commune.

Au travers des investissements de la commune et des importantes subventions obtenues pour permettre ces investissements (1 350 000 € déjà encaissées et 1 150 000 € à recevoir après réalisation), la commune a enrichi son patrimoine. Investir permet à la commune de se développer, d'augmenter sa population, de pérenniser l'école, l'Ehpad, des commerces, une poste et une vie à l'année sur l'île.

Artisans de la mise en œuvre de ces projets, aux côtés des élus, il faut saluer le travail de l'ensemble du personnel municipal, sans lequel rien n'est possible. Même si les équipes ont été renouvelées, chacun fait preuve d'implication pour mener à bien les nombreux projets entrepris tout en assurant la gestion quotidienne des services publics.

Conclusion

A la veille du terme de ce mandat, nous pouvons affirmer que notre commune a su faire face à de nombreux défis, parfois inédits, avec responsabilité, engagement et solidarité. Dès notre prise de fonctions, nous avons été confrontés à la crise sanitaire de la COVID-19, qui a bouleversé nos priorités et exigé une réactivité constante.

Notre insularité, bien que source de contraintes, est aussi une richesse. Elle nous oblige à penser différemment et à innover. C'est dans cet esprit que nous avons mené nos actions, en veillant à l'équilibre entre développement, qualité de vie des habitants, accueil des visiteurs et respect de l'environnement.

La page blanche a été bien remplie. Il reste encore à faire mais considérant notre programme de 2020, nous avons réalisé la grande majorité de nos objectifs.

Le chemin parcouru est le fruit d'un travail collectif. Rien de ce qui a été accompli n'aurait été possible sans la mobilisation des agents municipaux, des bénévoles, des partenaires institutionnels, et bien sûr, des habitantes et habitants qui nous ont accordé leur confiance.

L'avenir de notre commune insulaire se construit à chaque décision locale. Il nous appartient collectivement de poursuivre cette dynamique, avec lucidité, ambition et un profond respect pour ce territoire exceptionnel que nous avons la responsabilité de transmettre aux générations futures.



Entretien avec Oumar Konate

Rencontre avec Oumar Konate, né le 1er janvier 1939 à Safane (Haute-Volta, aujourd'hui Burkina-Faso), à 300 kms de Ouagadougou, la capitale. La rencontre a lieu chez Oumar, dans un appartement clair et accueillant, tout près du stade de Bréhat, à l'Allegoat. De belles peintures, réalisées par Oumar, ainsi que des objets d'art, décorent l'appartement.

QUE DIRE DE VOTRE VIE EN HAUTE-VOLTA ?

Mes parents sont, hélas, morts tôt. J'avais 12 ans quand mon père est mort et 15 ans quand cela a été le cas pour ma mère. Mon père était le boucher du village et ma mère s'occupait de la maison. Nous étions très pauvres. Je me souviens que, quand j'étais enfant, j'allais attraper des crapauds pour les manger. Je les dépouillais et les faisais cuire dans du beurre de karité. Je me souviens aussi que mon père me disait : « Mon fils, le Bon Dieu mettra son pied à la place du tien, là où tu le mettras. » À la mort de mes parents, une dame m'a recueilli. Elle et son mari me gâtaient. J'y pense encore...

ET ENSUITE ?

J'avais un oncle qui habitait le Mali. J'étais également à la recherche d'un travail. En 1958, j'ai décidé de rejoindre le Mali en car. Je suis arrivé à Bamako, la capitale. J'ai retrouvé mon oncle et j'ai été recruté rapidement comme cuisinier par le ministre de l'Économie du Mali. J'étais déjà un « boy » en Haute-Volta et cela facilitait les choses. Mon travail était bien reconnu. La femme du ministre, Henriette, était très gentille. Je suis resté 9 ans à leur service. Je me suis marié avec une Malienne en 1965.

POURQUOI N'ÊTES-VOUS PAS RESTÉ AU MALI ?

C'est simple. En 1967, il y a eu un coup d'État. Le ministre s'est alors réfugié en France.

ET ALORS ?

Je suis rentré au Burkina en bus, sans difficulté. Je me suis retrouvé à Bobo-Dioulasso que je connaissais déjà. Je travaillais au laboratoire d'entomologie pour la recherche. Je m'occupais des larves de moustiques et je nourrissais les moustiques après. Philippe Gayral, un chercheur, m'a, un jour, demandé de venir en France avec lui. J'ai immédiatement accepté. Je croyais venir travailler dans un labo... mais ce n'était pas le cas !

ET VOS DÉBUTS EN FRANCE ?

Je suis arrivé le 24 août 1969 à 9 heures du matin à Paris. J'ai retrouvé Philippe Gayral avec beaucoup de chance, car je n'avais pas son numéro de téléphone. En fait, mon nouveau travail consistait à m'occuper des enfants Gayral : Alexandre, Nicolas et Ludovic, à la maison, et aussi de les accompagner à l'école. Je suis retourné brièvement au Burkina Faso en 1971 et j'ai divorcé. Pendant toutes ces années, je me suis attaché aux 3 enfants. [Oumar laisse échapper le possessif « mes » en disant « mes enfants »]. Ils sont devenus grands. Durant les vacances, je les accompagnais dans la maison de vacances de la famille, à La Corderie, à Bréhat.

CELA S'EST TERMINÉ QUAND ?

En 2021, après 52 ans de service auprès de la famille Gayral. J'en avais assez de servir sans arrêt la famille Gayral et j'ai dit à Madame Gayral : « Je veux aller passer un mois à Bréhat ». Je connaissais Olivia

Mével et j'ai loué une caravane puis un logement chez elle. Cette vie à Bréhat me plaisait beaucoup. J'ai alors annoncé à ma patronne que je n'avais pas envie de retourner à Paris. Je voulais en fait profiter de la vie, pour moi-même, en restant à Bréhat.

POURQUOI BRÉHAT ?

Je connaissais déjà l'île.

Grâce à la gentillesse des Bréhatins et Bréhatines, du respect qu'ils m'ont toujours manifesté. Et, je dois le dire, cela inclut l'absence totale de racisme à mon égard. J'ai alors recherché un logement stable. Je l'ai trouvé fin 2021, notamment grâce à Monsieur Rouvin qui m'a aménagé un bel appartement au-dessus de son atelier.

Il faut noter qu'Oumar ne mentionne pas les beaux paysages de l'île. Il parle uniquement des Bréhatins et des Bréhatines. Bel hommage !

QUE DIRE DE VOTRE NOUVELLE VIE À PLEIN TEMPS À BRÉHAT ?

Je suis heureux ici. Beaucoup de gens me connaissent. Parmi eux, d'anciens jeunes qui sont venus faire la fête chez moi. À Bréhat, la solidarité existe. La mairie n'est pas en reste. Le maire m'a envoyé récemment un courrier – que je conserve – dans lequel il m'exprime sa joie de me compter parmi les anciens de Bréhat. J'ai aussi reçu un panier garni de la part de la mairie il y a quelques mois. Magnifique ! Toutefois, pour des raisons physiques,

je ne sors plus beaucoup et j'ai moins l'occasion de rencontrer des Bréhatins et des Bréhatines sauf lorsque je suis, à la belle saison, dans mon fauteuil en bas de chez moi, tout près de la rue, en face du bar de l'Allegoat.

QUELLES SONT VOS PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLEMENT ?

Lire les journaux, mais, hélas, j'ai des problèmes de vue. Regarder la télévision, mais seulement de temps en temps. Je ne peux malheureusement plus peindre ni sculpter. C'étaient mes passions, mais ma main droite tremble trop.

QUELS SONT VOS ENDROITS PRÉFÉRÉS À BRÉHAT ?

L'île nord et le Guerzido. La maison « Le Picard », au bout du Guerzido, est particulièrement belle.

QUE SOUHAITEZ-VOUS POUR LE BRÉHAT DE DEMAIN ?

D'excellents liens humains en premier lieu. Et aussi la préservation de la nature et de l'environnement. Beaucoup de civisme est nécessaire, plus que jamais, notamment de la part des touristes.

CONNAISSEZ-VOUS D'AUTRES ÎLES ?

Oui. Batz, Belle-Île et l'île-aux-Moines. Cependant, j'adore Bréhat avant tout !

Jean-Michel Boullier



Fitness, yoga et aquagym

Diplômée d'État, Aurore vous propose des cours collectifs sur l'île et des séances de coaching à domicile.

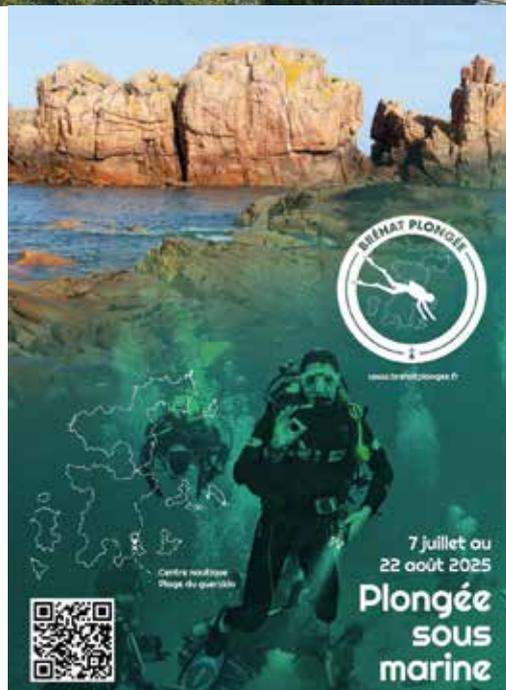
Cet été, le planning s'étoffe avec un tout nouveau cours d'aquagym au Guerzido.

- MARDI 9 H 30 : C.A.F.
- JEUDI 9 H 30 : GYM TONIC
- 10 H 15 : STRETCHING
- VENDREDI 10 H 00 : YOGA

à la Potinière.

Aquagym lundi, jeudi et/ou vendredi (jours et horaires en fonction des marées).

Chaussons obligatoires



Brehat Plongée

Situé à la plage du Guerzido au centre nautique, Brehat Plongée vous propose :

- Des Baptêmes de plongée
- Des formations jeunes et niveau 1

L'activité se déroulera du 7 juillet au 22 août 2025.

Renseignements : contact@brehatplongee.fr ou 06 83 34 41 72

Site : <https://brehatplongee.fr/>

Tennis

Pour la quatrième année consécutive, Sacha Binet, professeur de tennis breveté d'état, nous propose des stages de tennis et des cours particuliers (mini tennis dès l'âge de 3 ans, enfants et adultes tous niveaux) du lundi au dimanche.

Tarifs :

- Stage 1,5h/jour du lundi au vendredi (matin ou après-midi), 130 € la semaine ou 26€ la journée
- Stage 1h/jour du lundi au vendredi (matin ou après-midi), 90 € la semaine ou 18 € la journée
- Cours particuliers (sur rendez vous) : 40 €/heure

Prêt, location et vente de matériel (raquettes, balles, grips...) sur place.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter Sacha Binet au 06 32 46 60 73 ou par mail : bins-sacha@outlook.fr .

Comme chaque année, conditions spéciales pour les enfants bréhatins résidents à l'année sur l'île.

Voile



**KAYAK
PADDLE**



**Vacances de Pâques et d'été
à partir de 9h**
(Fermé le samedi)

Île-de-Bréhat

les **GLÉNANS**

Renseignements et Inscriptions : brehat@glenans.asso.fr
ou au tel : 0675585026 ou 0762797848



**STAGES
BRÉHAT
2025**



**Vacances de Pâques et d'été
de 9h à 12h30 ou/et de 14h à 17h**
(Fermé le samedi)

Île-de-Bréhat

les **GLÉNANS**

Renseignements et Inscriptions : brehat@glenans.asso.fr
ou au tel : 0675585026 ou 0762797848

DIMANCHE 17 AOÛT

RALLYE DE BRÉHAT

**ORGANISÉ PAR
LE CENTRE NAUTIQUE DE BRÉHAT**

20€
par
personne



ROUENNA SPORT

2 CATÉGORIES
• LASERS, DÉRIVEURS ET CATAMARANS
• DAYBOATS, QUILLARDS (7M MAX)

INSCRIPTIONS
AU PLUS TARD LE 1^{ER} AOÛT

Renseignements : cnbrehat.glenans.asso.fr • 07 67 65 28 56



APPG



INSCRIPTION

Une cloche, une longue histoire.



C'est à la suite d'une vérification générale périodique du campanile de l'église de Bréhat, qu'il a été constaté une sérieuse fissure sur une des trois cloches. Par sécurité, il était plus raisonnable de faire le choix de la sortir du clocher. Avec un bon outillage de grimpeur, la cloche a fait une descente vertigineuse, en rappel, des dizaines de mètres qui la sépare du sol. Merci beaucoup à Yannic GUILLEMIN pour son travail remarquable. Elle se retrouve ensuite exposée dans l'église ; cela permet à beaucoup de Bréhatins et de visiteurs de découvrir cette conception magnifique.

VOICI LES INSCRIPTIONS QUE L'ON PEUT LIRE :

" Je suis faite au nom de Notre-Dame de Bréhat et de Saint-Samson ; Mon parrain a été Monsieur Jean THERESTEN, trésorier de la fabrique ; ma marraine Madame Marie-Perrine LOAS. Monsieur NICOLAS, recteur, Monsieur LE TROGUEUR, Vicaire, L'an du Seigneur 1901. "

- Drouot - G. Thurin Fondateur à Douai. -

Cette belle cloche a célébré beaucoup d'événements depuis sa mise en place, autant heureux que malheureux : les mariages, les célébrations particulières, le tocsin aux moments des mobilisations pour les guerres, et pour fêter les armistices, et puis le son du glas et des



funérailles, le rythme de vie des habitants était réglé aux doux sons des cloches, qui sonne l'heure ou bien L'angélus.

Jean Philippe Outin

Calendriers des événements

Juillet

Dimanche 13

VENTE DE LAMPIONS FEU D'ARTIFICE

place du Bourg par l'Amicale laïque. Le soir, feu d'artifice vers la chapelle Saint-Michel, suivi d'un bal place du Bourg.

Mardi 15

MUSICIENS VOYAGEURS

stage de danse irlandaise à 16h, suivi d'un concert de musique irlandaise avec Acoustic Rise Track à 20h45, salle des fêtes, organisé par Fert'île.

Dimanche 20

VIDE-GRENIERS

place du Bourg dès le matin, organisé par le comité de jumelage.

Mardi 22

SORTIE BOTANIQUE

Rendez-vous 10h à Kervilon, par Fert'île.

Du jeudi 24 au 31

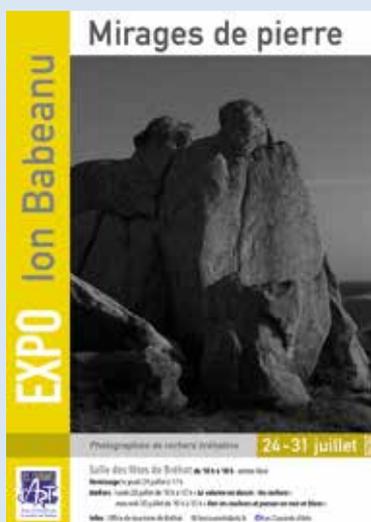
EXPOSITION DE PHOTOS ROCHERS DE BRÉHAT DE ION BABEANU

salle des fêtes, organisée par les Courants d'arts.

Vernissage : le jeudi 24 à 17h, avec le comité de jumelage.

Ateliers : lundi 28 de 10h à 12h : "Le volume en dessin : les rochers".

mercredi 30 de 10h à 12h : "Voir en couleurs et penser en noir et blanc".

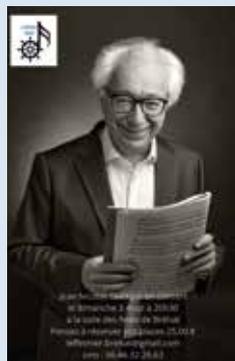


Août

Dimanche 3

CONCERT DE MUSIQUE

avec le pianiste Nicolas Diatkine, organisé par Effet Mer, salle des fêtes à 20h30.



**Du lundi 4 août au samedi 6 septembre
"LES GOUTTES D'EAU"**

sur la place du Bourg, installation participative et interactive, prix du meilleur stand pour Bréhat au festival des Insulaires 2024.

Mardi 5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.P.P.I.B.,
à 15h, salle des fêtes, suivie d'un pot de l'amitié.

DÉAMBULATION LITTÉRAIRE

Rendez-vous 10h au phare du Rosédo, par Fert'île.

Mercredi 6

KERMESSE

à l'E.H.P.A.D. à partir de 14h30, par Kreiz ar Mor.

Jeudi 7

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION DU MOULIN DU BIRLOT**

à 11h, au moulin du Birlot.

Vendredi 8

CORVÉE DE VASE

à 10h30, au moulin du Birlot.

Du vendredi 8 au jeudi 14

EXPOSITION ANNUELLE D'ŒUVRES D'ART

organisée par l'Art dans l'Île, de 10h30 à 18h, salle des fêtes, entrée libre. Une tombola des artistes sera tirée le 14 août à midi.

Mardi 12

**CONFÉRENCE "CHANGEMENT
CLIMATIQUE : DU CONTEXTE GLOBAL
AU LITTORAL BRETON"**

par Anne-Marie Tréguier, à 18h, salle des associations, par Fert'île.

Vendredi 15

KERMESSE DE BRÉHAT

sur la place du Bourg, de 9h30 à 14h, avec stands traditionnels, des nouveautés et des jeux pour enfants, organisée comme tous les ans par l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux.

Samedi 16

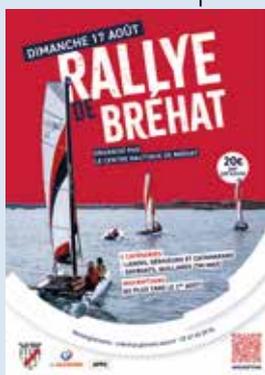
BAL DES POMPIERS

à la caserne.

Dimanche 17

RALLYE NAUTIQUE AU GUERZIDO

organisé par le centre nautique de Bréhat.



Mardi 19

FEST-NOZ

sur l'étang de Lenn, organisé par Fert'île, pique-nique 19h et musique à partir de 19h30, avec SKEMM.

Jeudi 21

MARCHE DU TEMPS PROFOND

avec Hakara Tea, découverte sur 4,6 km de l'odyssée de la vie sur Terre, rendez-vous 14h30 devant le Paradis Rose, par Fert'île.

Septembre

Samedi 6

FEST AR VUZ

journée festive en hommage à François LE TRON, à la salle des fêtes et extérieur, programme à préciser, par Fert'île.

Du vendredi 12 au dimanche 14

EXPOSITION

par Courants d'arts, jeu des œuvres de Nono, l'art brut, mais drôle, d'un artiste de Bréhat.

Octobre

Mardi 21

JOURNÉE DÉCOUVERTE DES CHAMPIGNONS

avec Dimitri BACRO, mycologue de Rennes, rendez-vous salle des fêtes à 9h30, découverte sur le terrain, prévoir un pique-nique, par Fert'île.

Jeudi 23

SOIRÉE POM-CHEF

organisée par les Courants d'Art avec le comité de jumelage, un quart d'heure de célébrité offert aux Bréhatins et une soirée de convivialité pour tous.



Mardi 28

THÉÂTRE "MON PÈRE AVAIT TROIS VACHES"

avec Yves-Marie le Texier, salle des fêtes, à 20h par Fert'île.

Novembre

Samedi 1

SPECTACLE D'UN TRIO DE MUSICIENS

organisé par Effet Mer, à la salle des fêtes, en attente de précisions.

Du vendredi 7 au dimanche 9

LE MOIS DU DOC

proposera une série de films documentaires, en lien avec l'association Ty Film ; programme à préciser.

Samedi 15

CONFÉRENCE PALÉOLITHIQUE AUTOUR DU SITE DE PLASENN AL LOMM

avec des archéologues éminents, et visite sur le site dans l'après-midi, avec l'association Schlag de Paimpol et Fert'île.

Juillet	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mar. 01	---	---	---	12:02	9.00	62	06:04	2.60	18:20	3.02
mer. 02	00:13	9.05	57	12:41	8.60	53	06:43	3.04	19:02	3.44
jeu. 03	00:54	8.58	49	13:25	8.24	45	07:26	3.45	19:51	3.79
ven. 04	01:43	8.18	42	14:20	8.00	39	08:17	3.78	20:51	4.02
sam. 05	02:44	7.92	38	15:29	7.95	38	09:19	3.97	21:58	4.02
dim. 06	03:54	7.89	39	16:37	8.14	41	10:26	3.93	23:02	3.80
lun. 07	05:00	8.11	44	17:35	8.50	47	11:28	3.71	23:58	3.44
mar. 08	05:57	8.45	50	18:24	8.91	54	---	---	12:22	3.38
mer. 09	06:46	8.83	58	19:09	9.29	62	00:47	3.05	13:08	3.05
jeu. 10	07:31	9.17	65	19:50	9.62	68	01:31	2.67	13:51	2.74
ven. 11	08:14	9.45	71	20:30	9.88	74	02:13	2.34	14:32	2.47
sam. 12	08:55	9.66	76	21:10	10.07	78	02:54	2.08	15:12	2.25
dim. 13	09:35	9.81	80	21:49	10.17	81	03:36	1.88	15:53	2.10
lun. 14	10:14	9.86	81	22:29	10.16	81	04:18	1.78	16:34	2.07
mar. 15	10:54	9.79	80	23:10	10.00	78	05:00	1.81	17:15	2.17
mer. 16	11:35	9.59	76	23:52	9.71	72	05:42	1.99	17:57	2.41
jeu. 17	---	---	---	12:17	9.28	69	06:25	2.29	18:42	2.75
ven. 18	00:38	9.31	65	13:05	8.93	62	07:12	2.68	19:35	3.13
sam. 19	01:33	8.89	58	14:04	8.62	55	08:08	3.06	20:40	3.42
dim. 20	02:42	8.56	53	15:20	8.49	52	09:16	3.32	21:59	3.45
lun. 21	04:04	8.48	53	16:42	8.68	56	10:34	3.32	23:17	3.15
mar. 22	05:24	8.73	59	17:55	9.13	64	11:49	3.03	---	---
mer. 23	06:35	9.16	69	18:57	9.64	73	00:27	2.66	12:54	2.60
jeu. 24	07:34	9.61	78	19:51	10.07	82	01:26	2.16	13:50	2.19
ven. 25	08:25	9.94	85	20:38	10.36	87	02:19	1.77	14:39	1.87
sam. 26	09:09	10.13	89	21:20	10.49	89	03:05	1.53	15:23	1.70
dim. 27	09:48	10.17	89	21:58	10.45	87	03:48	1.46	16:03	1.68
lun. 28	10:23	10.05	85	22:32	10.24	82	04:26	1.56	16:39	1.83
mar. 29	10:56	9.79	78	23:04	9.87	74	05:00	1.82	17:12	2.14
mer. 30	11:26	9.42	69	23:34	9.38	64	05:30	2.21	17:43	2.57
jeu. 31	11:54	8.97	58	---	---	---	06:00	2.69	18:14	3.09

Août	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
ven. 01	00:04	8.83	53	12:26	8.49	47	06:31	3.22	18:50	3.63
sam. 02	00:39	8.28	42	13:06	8.02	37	07:08	3.76	19:39	4.13
dim. 03	01:28	7.75	33	14:09	7.63	30	08:02	4.25	20:51	4.45
lun. 04	02:47	7.42	29	15:48	7.58	31	09:22	4.50	22:19	4.37
mar. 05	04:25	7.54	34	17:08	7.99	38	10:54	4.32	23:32	3.91
mer. 06	05:35	8.02	43	18:05	8.57	49	12:00	3.82	---	---
jeu. 07	06:29	8.61	55	18:52	9.18	61	00:29	3.29	12:52	3.23
ven. 08	07:17	9.17	67	19:37	9.72	73	01:16	2.67	13:38	2.67
sam. 09	08:01	9.65	78	20:19	10.18	83	02:00	2.13	14:20	2.17
dim. 10	08:43	10.03	87	20:59	10.53	90	02:43	1.68	15:01	1.77
lun. 11	09:23	10.31	93	21:38	10.75	95	03:24	1.35	15:42	1.50
mar. 12	10:01	10.44	95	22:16	10.77	95	04:05	1.18	16:21	1.42
mer. 13	10:38	10.38	93	22:54	10.57	90	04:44	1.22	16:59	1.57
jeu. 14	11:15	10.12	86	23:32	10.12	81	05:23	1.51	17:38	1.94
ven. 15	11:52	9.67	75	---	---	---	06:02	2.01	18:18	2.50
sam. 16	00:13	9.49	68	12:35	9.09	62	06:44	2.67	19:06	3.15
dim. 17	01:03	8.76	55	13:31	8.50	49	07:37	3.36	20:12	3.72
lun. 18	02:17	8.14	45	14:58	8.13	43	08:51	3.88	21:46	3.91
mar. 19	04:00	8.00	44	16:39	8.33	48	10:26	3.92	23:18	3.51
mer. 20	05:29	8.44	54	17:56	8.95	60	11:50	3.43	---	---
jeu. 21	06:36	9.10	67	18:55	9.63	73	00:28	2.83	12:53	2.75
ven. 22	07:28	9.69	78	19:43	10.17	83	01:22	2.18	13:43	2.16
sam. 23	08:12	10.1	87	20:24	10.5	89	02:09	1.71	14:26	1.75
dim. 24	08:50	10.31	91	21:00	10.64	92	02:49	1.45	15:05	1.53
lun. 25	09:24	10.37	92	21:33	10.6	91	03:25	1.36	15:39	1.49
mar. 26	09:54	10.28	89	22:03	10.4	86	03:58	1.44	16:10	1.62
mer. 27	10:21	10.06	82	22:30	10.05	78	04:26	1.68	16:38	1.92
jeu. 28	10:47	9.71	73	22:55	9.57	68	04:52	2.06	17:03	2.37
ven. 29	11:10	9.25	62	23:18	9.00	56	05:15	2.56	17:29	2.92
sam. 30	11:34	8.71	50	23:46	8.39	44	05:39	3.15	17:57	3.54
dim. 31	---	---	---	12:04	8.14	37	06:07	3.78	18:34	4.17

Sept.	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
lun. 01	00:24	7.75	32	12:52	7.55	27	06:48	4.42	19:38	4.71
mar. 02	01:33	7.17	24	14:45	7.20	24	08:08	4.92	21:32	4.80
mer. 03	03:54	7.16	28	16:43	7.64	34	10:19	4.80	23:08	4.23
jeu. 04	05:16	7.81	41	17:43	8.41	49	11:39	4.10	---	---
ven. 05	06:09	8.59	56	18:31	9.21	65	00:08	3.39	12:32	3.26
sam. 06	06:56	9.34	72	19:16	9.94	80	00:56	2.57	13:17	2.48
dim. 07	07:40	9.97	86	19:59	10.54	92	01:39	1.86	13:59	1.82
lun. 08	08:22	10.46	97	20:40	10.98	101	02:22	1.30	14:40	1.33
mar. 09	09:02	10.78	104	21:19	11.2	106	03:03	0.94	15:21	1.06
mer. 10	09:39	10.91	106	21:56	11.17	104	03:43	0.81	16:00	1.04
jeu. 11	10:15	10.8	101	22:33	10.84	96	04:22	0.96	16:38	1.30
ven. 12	10:51	10.43	90	23:10	10.22	83	04:59	1.40	17:16	1.82
sam. 13	11:27	9.84	75	23:50	9.39	66	05:36	2.11	17:55	2.55
dim. 14	---	---	---	12:08	9.09	58	06:18	2.97	18:43	3.37
lun. 15	00:41	8.49	49	13:07	8.32	43	07:12	3.83	19:55	4.07
mar. 16	02:08	7.78	38	14:53	7.89	38	08:38	4.41	21:45	4.21
mer. 17	04:07	7.84	41	16:39	8.27	47	10:29	4.25	23:19	3.62
jeu. 18	05:28	8.49	54	17:48	9.02	61	11:47	3.51	---	---
ven. 19	06:24	9.24	68	18:40	9.73	74	00:20	2.84	12:41	2.72
sam. 20	07:09	9.83	79	19:23	10.24	84	01:07	2.19	13:25	2.12
dim. 21	07:47	10.2	87	20:00	10.51	89	01:47	1.76	14:03	1.74
lun. 22	08:21	10.39	91	20:32	10.59	91	02:23	1.55	14:37	1.57
mar. 23	08:51	10.44	91	21:02	10.54	90	02:55	1.49	15:08	1.56
mer. 24	09:19	10.37	88	21:29	10.36	86	03:23	1.58	15:36	1.69
jeu. 25	09:45	10.19	82	21:55	10.05	78	03:49	1.80	16:02	1.96
ven. 26	10:08	9.87	74	22:18	9.62	69	04:12	2.15	16:26	2.36
sam. 27	10:29	9.43	63	22:40	9.10	58	04:35	2.62	16:50	2.88
dim. 28	10:51	8.92	52	23:05	8.51	46	04:58	3.19	17:16	3.47
lun. 29	11:18	8.33	39	23:39	7.86	33	05:23	3.82	17:50	4.10
mar. 30	11:59	7.70	28	---	---	---	06:00	4.46	18:45	4.67

Octobre	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mer. 01	00:41	7.23	25	13:34	7.19	24	07:10	5.02	20:38	4.90
jeu. 02	03:10	7.08	28	16:03	7.53	34	09:37	5.01	22:29	4.35
ven. 03	04:43	7.76	42	17:08	8.35	50	11:04	4.21	23:35	3.45
sam. 04	05:38	8.63	59	17:59	9.25	68	11:59	3.26	---	---
dim. 05	06:25	9.46	76	18:46	10.06	84	00:25	2.53	12:46	2.38
lun. 06	07:10	10.17	91	19:31	10.71	98	01:10	1.75	13:30	1.66
mar. 07	07:53	10.71	103	20:13	11.15	107	01:54	1.17	14:13	1.18
mer. 08	08:34	11.03	109	20:54	11.32	110	02:36	0.84	14:56	0.94
jeu. 09	09:13	11.13	109	21:33	11.21	106	03:17	0.79	15:37	0.99
ven. 10	09:50	10.96	102	22:12	10.78	96	03:57	1.05	16:16	1.32
sam. 11	10:27	10.53	89	22:51	10.08	81	04:36	1.60	16:56	1.91
dim. 12	11:06	9.85	72	23:34	9.20	63	05:15	2.39	17:39	2.69
lun. 13	11:51	9.04	55	---	---	---	05:59	3.29	18:31	3.52
mar. 14	00:31	8.31	47	12:57	8.26	41	06:58	4.13	19:45	4.18
mer. 15	02:06	7.73	39	14:44	7.93	40	08:30	4.58	21:34	4.23
jeu. 16	03:53	7.91	44	16:19	8.32	49	10:14	4.29	22:59	3.68
ven. 17	05:05	8.52	55							

Information sur les parkings de L'Arcouest

Note envoyée par la mairie de Ploubazlanec :

«Comme convenu, l'année 2025 sera une année d'observation des pratiques de stationnement sur les parkings A et B suite à l'installation des nouvelles barrières à reconnaissance de plaques minéralogiques. Le policier ne verbalise pas en 2025 en cas d'abus de durée de stationnement puisque nous n'avons pas encore rédigé de règlement.

Nous comptons sur le bon comportement et le civisme des utilisateurs de ces parkings. Nous aurons accès, désormais, aux habitudes des personnes autorisées à utiliser les parkings A et B, et pourrons, l'an prochain, mettre des limites ou retirer les droits aux personnes qui abuseraient en stationnant plus d'une semaine, ou 10 jours. Dans ces cas-là, le parking en herbe de Cornec est plus adapté, plutôt que d'avoir des véhicules «ventouses» sur les parkings A et B. En fonction des abus constatés sur notre logiciel, nous pourrons décider de limiter la durée de stationnement dans les années à venir.»

Il est convenu que deux élus de Bréhat (Charlotte Le Lain-Pilon et Dominique Sïcher) rencontrent la mairie de Ploubazlanec l'hiver prochain, afin de faire le bilan suite à la nouvelle installation. Nous vous tiendrons bien sûr informés des différents échanges.

Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

État Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Naissances

- CAZ Fred née le 18/09/2024
- GUILLAUME Léon né le 13/10/2024

Mariages

- Madame Justine CHABOCHE et Monsieur Quentin PELTIER
10 mai 2025
- Madame Florence LESAGE et Monsieur Sylvain BATAILLIE
10 mai 2025
- Madame Aliénor GAUTHIER et Monsieur Thibault CHEBROU DE LA ROULIERE
7 juin 2025

Décès

- Monsieur BOCHER Daniel (né le 10/02/1953)
le 13 juin 2025
- Monsieur BURTON Eugène (né le 16/06/1933)
le 8 juillet 2025

